



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Bondéelle, O.D.

Citation

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Bondéelle, Olivier

Title: Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Issue Date: 2015-05-13

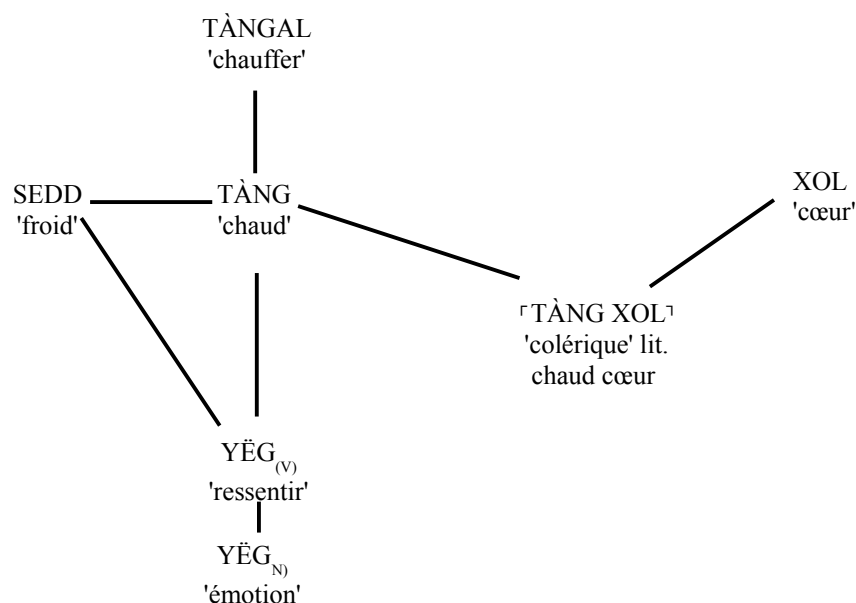
Chapitre 5 : Unités et structuration du lexique

5.1. Introduction du chapitre 5

Le chapitre précédent a situé notre travail parmi les théories qui proposent des modèles de description du sens lexical. Celui-ci présente notre méthodologie pour décrire le lexique en fonction de l'objectif fixé (évaluation de la polysémie, cf. introduction générale), en tenant compte des caractéristiques du wolof décrites dans la première partie.

Rappelons que notre cahier des charges ne se limite pas à décrire le sens lexical pour saisir la polysémie de manière la plus satisfaisante possible. Nous avons ajouté à notre programme la comparaison de la polysémie avec les relations qui structurent le lexique. Il faut donc à présent envisager le lexique comme un système structuré, et proposer une méthode pour comparer la relation de polysémie avec d'autres relations, comme la dérivation ou la conversion. Pour cela, nous introduisons dès maintenant la notion de système lexical. Au chapitre précédent, nous avons souligné que la description du sens lexical doit considérer simultanément la décomposition du sens, et les relations dans le lexique. L'ensemble des sens lexicaux et de leurs liens forme un réseau complexe et dense appelé en MTT système lexical (Polguère 2007, 2009, Kahane et Gerdes, en prép.). On peut représenter sous forme de graphe le système lexical, dans lequel les nœuds sont des signes lexicaux (cf. 1.2.1.), et les arêtes sont des liens qui les connectent, comme dans le fragment que nous représentons ci-dessous. Nous affinerons la représentation du système lexical au fur et à mesure de la présentation des éléments qui le composent. Le système des notations dans le texte et dans les figures est légèrement différent.¹⁵

¹⁵ Les signes lexicaux qui instancient les nœuds du graphe dans les figures sont en GRANDES CAPITALES. Alors qu'ils sont notés en PETITES CAPITALES dans le texte. Cela est dû aux fonctions moins étendues du traitement de texte pour la production de dessins, dans la suite bureautique que nous avons utilisée.



Dessin 6 : fragment du système lexical du wolof

Rappelons dès maintenant que notre point de départ de la description est le signe linguistique (cf. 1.2.1.), que nous avons défini par l'association d'un signifiant, d'un signifié, et d'une combinatoire. Notre travail étant centré sur le lexique, nous décrivons avant tout des signes lexicaux (cf. 4.2.). Nous ne nous interdisons pas cependant de décrire aussi des signes grammaticaux, comme des morphèmes grammaticaux¹⁶ (cf. 1.2.1.). Dans le graphe ci-dessus, deux signes lexicaux ont le même signifiant *yëg*. Le premier est associé au signifié 'ressentir' et se combine avec des morphèmes de TAM. Le second est associé au signifié 'émotion' et se combine avec des morphèmes de classes nominales. Il faut donc distinguer deux signes YËG que nous notons en petites capitales, avec le signifiant *yëg* que nous notons en minuscules italiques. Ces deux signes sont représentés par des nœuds dans le graphe du système lexical et sont connectés par une relation (ici, une relation de conversion

¹⁶ En toute rigueur, un morphème est un ensemble de signes en raison de l'allomorphie possible de son signifiant. Voir section 5.2.

catégorielle), que nous représentons par une arête. Nous décrivons en fin de compte des ensembles de signes connectés les uns aux autres. Nous prenons en compte non seulement les ensembles de signes qui ont le même signifiant, mais aussi des ensembles de signes qui ont une partie de leur signifiant en commun. Dans le graphe, les signes TÀNG et TÀNGAL ont le signifiant *tàng* en commun. Le signe TÀNGAL se décompose ainsi en deux signes : TÀNG (signe lexical) et *-al* (signe grammatical). Nous appelons radical la partie lexicale du signe TÀNGAL, et affixe sa partie grammaticale. Et nous considérons aussi un ensemble de signes comme [TÀNG XOL] que nous notons entre crochets ' [...] '. Précisons que cet ensemble de signes est lui-même un signe lexical. Son signifiant est le résultat de la combinaison des deux signes TÀNG et XOL. Il a un signifié propre qui est 'être colérique'. Et il se combine avec des morphèmes de TAM. Nous appelons syntagme toute combinaison de signes, qui est elle-même un signe. Pour résumer, nous décrivons des ensembles de signes lexicaux de signifiant et de sens apparentés (les termes de signifié et de sens sont pour nous équivalents, cf. 4.2.), et des ensembles de syntagmes qui ont des propriétés plus ou moins similaires aux ensembles de signes lexicaux considérés. Nous justifions notre position au début de la section qui suit. Puis nous présentons des types d'ensembles de signes sur lesquels nous nous focaliserons (5.2.). Nous profitons d'un rappel sur les types de relations qui connectent les unités lexicales, pour présenter les relations marquées par la morphologie en wolof (5.3.). Cette section (5.3.) propose de décrire les relations comme des ensembles de signes linguistiques, ce qui nous demandera de généraliser la notion de signe linguistique. Le but de cette entreprise est de comparer la relation de polysémie avec les autres relations qui tissent le système lexical. Nous proposons enfin d'utiliser des propriétés de l'analogie pour y parvenir (5.4.).

5.2. Les ensembles de signes lexicaux dans le système lexical

5.2.1. Signème

Il faut noter que, souvent, la description d'un seul signe lexical fait appel à la description de plusieurs autres signes. En français par exemple, le verbe APPELER alterne entre deux signifiants : *appell-* /apɛl/ dans *il appelle* et *appel-* /apɛl/ dans *nous appelons*. Ces deux signifiants sont associés au même signifié approximatif

'vouloir que quelqu'un fasse quelque chose en disant quelque chose comme son nom' et se combinent avec des pronoms personnels. Nous aurons reconnu ici le phénomène de l'allomorphie, c'est-à-dire le fait que deux signes de même signifié soient en distribution complémentaire. En effet, APPELL- et APPEL- s'excluent mutuellement puisque APPELL- ne se combine pas avec le pronom personnel de première personne du pluriel *nous*. Nous avons donné un exemple d'allomorphie pour justifier la description de plusieurs signes reliés entre eux. Soulignons ici que la polysémie se caractérise de façon assez triviale par le fait que des signes différents, de mêmes signifiants et de signifiés apparentés soient connectés les uns aux autres (cf. 4.4.). Ainsi en français, les signifiants *all-*, *v-*, *i-* et *aill-* sont associés à au moins deux signifiés : 'se déplacer' (*il faut que j'aille là-bas*) et 'ressentir' (*il va mal*). Ce qui nous donne au moins huit signes ALLER différents. La polysémie du verbe ALLER (il faut quand même montrer que les deux signifiés 'se déplacer' et 'ressentir' sont liés) implique de décrire les signifiés d'un ensemble de signes connectés les uns aux autres. Nous appelons signèmes de tels ensembles de signes de signifiants et de sens apparentés (Kahane et Gerdes, en prép.). Ce qu'on nomme le verbe ALLER n'est pas un signe, mais bien un signème. Avant de préciser ce terme, revenons sur le graphe ci-dessus. Nous avons déjà parlé du couple de signes qui ont le signifiant *yëg*, et qui sont en relation de conversion catégorielle. Ce couple fait donc partie d'un signème. Un autre couple de signes tels que TÀNG et TÀNGAL fait partie d'un autre signème, puisque les deux signes partagent le signifiant *tàng* et le signifié 'chaud'. D'autres signes ont le même radical *tàng-*, comme TÀNGAAY 'chaleur'. Nous n'utiliserons pas le terme signème pour désigner n'importe quel ensemble de signes ; nous réservons ce terme à des ensembles de signes de signifiants et de sens apparentés, et qui sont des ensembles maximaux en un sens que nous préciserons. Il y a plusieurs types de signèmes. Nous présentons ceux qui sont pertinents pour atteindre nos objectifs (cf. 5.1.). Un type de signème bien connu est le lexème (5.2.2.). Sa présentation est l'occasion de circonscrire la notion de lexie. Le terme de lexie est assez peu utilisé en dehors de la lexicologie. Nous précisons ce terme grâce à la notion de construction (cf. 5.2.3.). Rappelons aussi que nous considérons aussi des ensembles de signes tels que le phrasème, un type de syntagme (5.2.4.). Commençons par préciser ce que nous entendons par lexème.

5.2.2. Lexème et lexie

D'après ce que nous venons de dire, nous voyons que la caractérisation du lexème

telle que nous l'avons formulée au début de ce travail (cf. 1.2.1.) nécessite d'être révisée. Nous avons caractérisé le lexème comme un signe linguistique alors que c'est un ensemble de signes. Nous avons alors souligné l'aspect provisoire de notre formule. Nous définissons maintenant le lexème par l'ensemble maximal des mots-formes qui ont le même sens lexical, qui commutent et qui ont la même distribution syntaxique (cf. 1.3.3.). Par mot-forme, il faut entendre un signe linguistique suffisamment autonome en langue. Dans l'énoncé *le chat avançait vers lui, avançait* se décompose en *avanç-* /avãns-/ et *-ait* /-ɛ/. La séquence de phonèmes *avanç-* est associée à un signe lexical dont le sens est 'se déplacer'. C'est un verbe. L'autre séquence *-ait* est associée à une combinaison de signes grammaticaux avec plusieurs signifiés : celui du temps dit imparfait, et celui de la troisième personne du singulier. Ce sont des flexions verbales. Le signe lexical qui associe le sens 'se déplacer' au signifiant *avanç-* /avãns-/ n'est pas autonome. Il doit toujours se combiner à une flexion verbale. De même, le signe grammatical qui associe les signifiés du temps imparfait et de la troisième personne du singulier au signifiant *-ait* /-ɛ/ n'est pas non plus autonome : il doit se combiner avec un verbe. En revanche, la combinaison du verbe et de la flexion qui donne le signe *avançait*, elle, est autonome. C'est en ce sens que nous l'appelons mot-forme. Seul, il ne véhicule pas de contenu propositionnel. Seule une phrase le peut (cf. 1.2.1.). Maintenant que nous avons éclairci la notion de mot-forme, il faut compléter notre explication de la définition de lexème. Le mot-forme *avançait* a le même sens lexical 'se déplacer' et la même distribution syntaxique que le mot-forme *avance* (composé du même signe lexical et des signes grammaticaux du temps présent et de la troisième personne du singulier). Les deux mots-formes *avançait* et *avance* font ainsi partie du même signème, d'après la définition que nous avons donnée de ce terme. Ce signème est le lexème. Il regroupe tous les autres mots-formes de même sens, qui commutent et qui ont la même distribution syntaxique que les deux mots-formes *avançait* et *avance*. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le syntagme *ensemble maximal* dans notre définition du lexème. Nous voyons que le lexème regroupe un ensemble de signes conséquents. En français, les lexèmes verbaux ont une forme de citation qui est celle de l'infinitif. Pour éviter une confusion entre le lexème verbal et sa forme infinitive, nous notons le lexème avancer en PETITES MAJUSCULES et l'infinitif avancer en *minuscules italiques*. Maintenant que nous avons expliqué la définition du lexème, il faut souligner une chose, et en éclaircir une seconde. La première chose est que le lexème tel que nous l'entendons n'est pas un signème polycatégoriel, c'est-à-dire que le lexème appartient à une catégorie lexicale déterminée. La seconde chose à

éclaircir qui mérite un développement particulier est celle de la polysémie. Nous nous prononcerons en effet sur l'existence ou non de la polysémie au sein d'un lexème. Commençons par remarquer que dans notre définition du lexème, nous avons précisé que les mots-formes qui constituent un lexème ont la même distribution syntaxique. Cela exclut que le lexème soit polycatégoriel. Par exemple, dans un énoncé comme *il a eu une avance sur salaire*, le mot-forme *avance* n'a pas la même distribution syntaxique que la précédente occurrence de *avance*. Dans ce dernier énoncé, *avance* se combine avec un déterminant (*une*) et ne peut jamais se combiner avec une flexion verbale. Ce dernier mot-forme appartient à un autre lexème, qui est nominal, et qui a le même signifiant que le lexème verbal AVANCER. C'est le lexème nominal AVANCE. Nous examinerons des cas des lexèmes de même signifiant en 5.2.6. Auparavant, prononçons-nous sur la question de la polysémie. Considérons un exemple du wolof. Il s'agit du lexème nominal MBAAX qui a les deux sens 'bonté' en (71a) et 'tradition' en (71b). Nous savons que le signifiant *mbaax* est associé à un lexème nominal à cause de la classe distributionnelle du signe MBAAX (cf. 1.3.). Dans l'énoncé (71a), le nom contrôle le morphème de classe *g-* qui lui est postposé, et le nom est précédé de la forme pronominale possessive *sa* de la seconde personne du singulier. Il est sujet du verbe YÉEM 'étonner'.

(71a)

Mbàkke sa **mbaax** g-i rekk-a ma yéem
 Mbacke POSS.2SG bonté CL-LOC seulement-E 1SG étonner
 'Mbacke ta bonté m'étonne'
 (Cissé 2006, 19 : 9)

Dans le second énoncé ci-dessous, le nom est nu et il est en fonction de tête syntaxique dans la construction [*X la*-personne] typique du nom qui instancie *X* (cf. 1.4.1.). Comme dans le premier énoncé, une forme pronominale possessive précède le nom (ici, la forme *seen* de la troisième personne du pluriel).

(71b)

l-oo-l-u seen **mbaax** la-ø
 CL-2SG-CL-REL POSS.3PL tradition COP-3SG
 'ça, c'est leur tradition'
 (Diouf 2003, MBAAX)

Nous pouvons déjà faire un constat. Les deux occurrences de *mbaax* ont la même

distribution syntaxique, celle du nom. Elles se combinent à priori avec les mêmes signes linguistiques, même s'il n'est pas certain que la pluralisation soit possible dans le premier énoncé (*sa-y mbaax* /POSS.2SG-PL bonté/ tes bontés' ?). Du strict point de vue distributionnel, les deux occurrences de *mbaax* pourraient être considérées comme associées au même signe lexical. Mais les deux traductions 'bonté' et 'tradition' associées à chacune de ces deux occurrences n'y incitent pas. Si nous analysons ces deux traductions comme deux sens différents, alors nous ne pouvons pas considérer qu'il s'agit du même signe lexical. Et nous devons alors poser la question de la polysémie au sein d'un lexème.

Pour commencer l'analyse, soulignons que la traduction 'bonté' n'est pas aisée à paraphraser en NSM (rappelons que nous avons choisi NSM pour nos analyses). La bonté doit être ici comprise comme une qualité morale qui porte à faire le bien, ce que nous pouvons paraphraser *grosso modo* par 'quelque chose d'une personne ; à cause de ce quelque chose, cette personne fait beaucoup de bonnes choses'. Le sens 'bien' est un primitif (cf. 6.2.), et ne peut pas lui-même être décomposé en d'autres sens. Mais cette décomposition de 'bonté' suffit pour nos besoins. Pour analyser 'tradition', il faut avoir à l'esprit une information d'ordre encyclopédique. Dans les sociétés ouest-africaines, la tradition est considérée comme intrinsèquement positive (bonne) à cause du legs des ancêtres valorisés. Et la tradition est transmise par la parole des anciens. Nous développons ce point en 7.5.4. Nous pouvons paraphraser 'tradition' par 'des bonnes choses que les personnes qui étaient là avant et qui ne sont plus là maintenant faisaient ; les gens savent que ces choses sont bonnes parce que des gens disent ces choses'. Nous pourrions développer cette paraphrase mais elle nous suffit pour l'instant. Nous avons rendu l'emploi du pluriel du nom *MBAAX* en (71b) par 'les bonnes choses...'. Nous avons ainsi respecté l'emploi différent du nom en (71a) dans notre paraphrase de 'bonté'. Nous avons rendu l'emploi du singulier par 'quelque chose d'une personne'. De plus, la bonté dénotant un événement (une qualité), nous avons paraphrasé le sens de cette dénotation par 'cette personne fait beaucoup de bonnes choses'. Nos décompositions montrent qu'il y a bien deux sens différents, reliés par la configuration des sens 'faire', 'chose', 'bonne' ('faire de bonnes choses').

Cette analyse succincte étant faite, reprenons notre développement sur le nombre de signes lexicaux qui ont le signifiant *mbaax*. D'après ce que nous venons de dire, il y a deux signes lexicaux différents, car chacun d'eux a un sens spécifique. La question qui se pose est la suivante. Ces deux signes peuvent-ils être regroupés au sein d'un même lexème nominal de signifiant *mbaax*, ou faut-il considérer qu'il y a deux

lexèmes différents ? Nous considérerons qu'il s'agit du même lexème. Notre argument est le suivant. Dans la définition du lexème que nous avons donnée, rien ne nous permet d'exiger que tous les mots-formes qui sont regroupés au sein d'un lexème doivent tous avoir le même sens. L'exigence que nous avons posée est celle de reconnaître un signème constitué de signes lexicaux qui ont la même classe distributionnelle. Pour nous, il y a un unique lexème nominal MBAAX polysémique. Notre position reflète le choix que nous exprimé en conclusion du chapitre 4, de considérer que le sens lexical est discret (il peut être identifié et décomposé) et continu (deux sens reliés existent au sein d'un unique lexème). Précisons que ce que nous appelons lexème est appelé « vocable » en MTT. Nous n'utilisons pas ce terme car il n'est pas transparent. Contrairement au lexème et au signème dont le suffixe *-ème* désigne un ensemble d'éléments linguistiques, le terme de vocable ne le précise pas. Nous appelons les sens d'un lexème ses acceptions. Et nous appelons le signème qui les incarne la lexie. Pour préciser le terme de lexie, nous nous servons de la notion de construction.

5.2.3. *Lexie et construction*

Il faut savoir dans quels cas nous considérons que deux occurrences d'un lexème ont deux acceptions différentes. Prenons un exemple très fréquent du wolof. Il s'agit du verbe RAGAL qui a un emploi intransitif et un emploi transitif. Dans son emploi intransitif, le verbe dénote un état émotionnel ('avoir peur'), alors qu'il dénote ce que l'on pourrait qualifier d'attitude émotionnelle dans son emploi transitif ('craindre quelqu'un'). Nous pouvons considérer qu'il y a une ou deux acceptions du lexème RAGAL, deux lexies que l'on noterait RAGAL₁ 'avoir peur' et RAGAL₂ 'craindre quelqu'un'. Dans le premier énoncé ci-dessous, le verbe a un emploi intransitif et dénote l'état émotionnel. Nous analysons le dernier morphème *-a* de la forme verbale *dangaa* comme l'emphatique. Analysée de cette façon, la forme *dangaa* serait composée de deux occurrences de l'emphatique, puisque la première occurrence est suffixée au prédicatif *d-*. Nous avons vu que l'emphatique peut aussi bien se combiner au prédicatif qu'aux morphèmes de personnes (cf. 3.3.). Ici, il est tout à fait possible de soutenir que la première occurrence de l'emphatique porte sur le signifié associé à la construction verbale [*d-* + Verbe], c'est-à-dire 'être dans l'état de ~', et que la seconde occurrence de l'emphatique porte sur le signifié 'tu'. La double mise en relief d'un état et d'une personne étant dans cet état peut ainsi expliquer pourquoi il est possible de traduire ce premier énoncé aussi par 'est-ce que

tu ne serais pas peureux ?' Notons quand même qu'il est aussi possible d'analyser la forme *dangaa* comme une variante de *danga* (forme verbale dite emphatique du prédicat à la seconde personne du singulier), mais cette seconde analyse n'explique pas les deux traductions possibles de ce premier énoncé.

(72a)

mbaa d-u-ø d-a-nga-a **ragal?**
 est-ce que PRD-NEG-3SG PRD-E-2SG-E **avoir peur**
 'est-ce que tu n'**aurais pas peur?**' / 'est-ce que tu ne **serais pas peureux ?**'
 (Cissé 2006, 47 : 4)

Dans le second énoncé ci-dessous, le verbe RAGAL est cette fois transitif : le pronom objet *ko* le précède, ce qui montre le comportement du pronom typique d'un clitique. Le verbe RAGAL ici dénote une attitude émotionnelle.

(72b)

man de k-i-i d-a-ma ko **ragal**
 1SG ITJ CL-LOC-LOC PRD-E-1SG 3SG **avoir peur**
 'moi **je le crains**' (j'ai peur de lui)
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 52)

Les deux occurrences de RAGAL ne se distinguent que par le régime verbal ('avoir peur' *versus* 'craindre quelqu'un'), car nous considérons que 'craindre quelqu'un' et 'avoir peur de quelqu'un' sont équivalents du point de vue du sens. En d'autres termes, c'est la construction transitive qui détermine l'ajout de 'de quelqu'un' pour la seconde occurrence de RAGAL. Peut-on dire qu'il y a deux lexies RAGAL₁ 'avoir peur' et RAGAL₂ 'avoir peur de quelqu'un' ? Il faut pour cela revenir à la notion de construction telle que nous l'avons introduite (cf. 1.2.2.). Rappelons que nous avons défini une construction au sens des grammaires de construction, c'est-à-dire comme l'association d'une combinaison de signes, d'un signifié et d'une combinatoire. Lorsqu'un lexème verbal comme RAGAL qui dénote un état (la peur) instancie le verbe dans une construction intransitive [X V_{état}], le sens associé au verbe dénote une propriété ('être peureux'). Alors qu'une construction transitive comme [X V_{état} Y] véhicule un sens actif au verbe RAGAL comme 'quelqu'un fait quelque chose parce qu'il a peur de quelqu'un' (attitude émotionnelle). La construction intransitive est ainsi associée au signifié 'quelqu'un est dans un état ~', alors que la construction

transitive est associée au signifié 'quelqu'un est dans un état ~ à cause de quelque chose'. Dans la mesure où ce qui change dans le signifié n'est dû qu'au type de construction qui réalise le verbe, nous ne reconnaissons pas dans cet exemple deux lexies différentes. Il y a bien deux occurrences et deux réalisations différentes du verbe RAGAL, mais qui n'impliquent pas deux signifiés lexicaux différents. Nous pouvons à présent préciser le terme de lexie. Nous définissons la lexie comme en MTT, par l'ensemble des signes lexicaux, considérés dans un sens déterminé (Mel'čuk et al. 1984, 1995, Polguère 2003). Rappelons que pour nous, les termes de signifié et de sens sont équivalents (cf. 4.2.). Les différentes interprétations d'un lexème dues à des contextes d'emplois différents (ici, les constructions intransitives et transitives) ne sont pas pour nous des signifiés lexicaux différents de ce lexème. Nous retenons d'abord de ce paragraphe qu'une lexie est un signe lexical pris dans un sens déterminé. Nous retenons ensuite qu'une lexie peut avoir des emplois différents, et que des constructions déterminent des interprétations en contexte. Nous pourrons ainsi affiner la représentation du système lexical, en incluant les constructions dans la représentation du système lexical. Cependant, si une construction est un signe linguistique, elle n'est pas un signe lexical. C'est pourquoi il est utile de préciser ce que sont les éléments qui composent le système lexical.

5.2.4. Les entités lexicales

Nous apportons une précision à ce que nous entendons provisoirement par « entité lexicale ». Pour clarifier la notion de système lexical, nous avons présenté des ensembles de signes lexicaux dont le plus élémentaire est la lexie. Nous avons aussi présenté des constructions qui sont associées à des réalisations particulières de lexies. Il faut donc aussi les inclure dans le graphe. C'est ce que nous proposons ci-dessous. Le schéma illustre les instanciations des constructions intransitives et transitives pour trois lexèmes verbaux différents. Pour les lexèmes RAGAL et METTI (lorsque le verbe METTI est transitif, on le traduit par 'faire mal à quelqu'un', 'être douloureux pour quelqu'un') qui dénotent des états, les constructions intransitives et transitives ont certes des effets sur l'interprétation des verbes, mais ceux-là ont un unique signifié. C'est pourquoi nous n'ajouterons pas dans le système lexical un nouveau nœud pour chaque emploi. La situation en revanche est différente pour le verbe LIGGÉY. Son signifié est 'travailler' dans une construction intransitive, et 'jeter un sort à quelqu'un' dans une construction transitive. Dans le premier énoncé en (73a), ce qui est postposé au verbe LIGGÉY est une proposition introduite par la

préposition NDAX 'parce que'. Le verbe est donc intransitif. Néanmoins, comme le verbe dénote une activité, la construction intransitive [X V_{action}] n'est pas associée au sens 'quelqu'un est dans un état ~'. Ici, la construction intransitive [X V_{action}] a le sens 'X fait quelque chose'.

(73a)

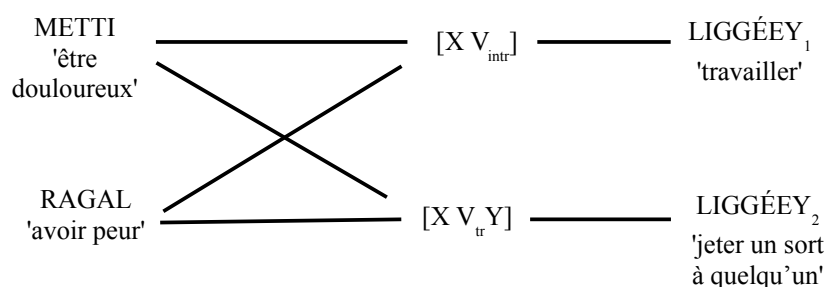
d-a-ma-y **liggéey** ndax moo-y wàll-u goor
 PRD-E-1SG-INAC travailler parce que 3SG.E-INAC part-REL homme
 'je travaille car c'est le devoir de l'honnête homme'
 (Cissé 2006, 447 : 1)

Dans une construction transitive comme en (73b), où le pronom *ko* est complément d'objet du verbe LIGGÉEY, le sens de la construction [X V_{action} Y] est *grosso modo* 'quelqu'un fait quelque chose à quelqu'un'. Pour éviter néanmoins de donner une interprétation qui dépende trop du verbe d'action, il faudrait sans doute nuancer et proposer plutôt qu'une construction transitive avec un verbe d'action a le sens de 'faire quelque chose d'une certaine façon'. Nous testerons de toute façon ces deux éventualités lorsque nous déterminerons les représentants des primitifs sémantiques pour le wolof, au chapitre 6.

(73b)

d-a-ñu ko **liggéey**
 PRD-E-3PL 3SG travailler
 'on lui a jeté un sort' lit. « ils l'ont travaillé »
 (Diouf 2003, LIGGÉEY)

La construction elle-même ayant un sens ('faire quelque chose' pour la construction intransitive *versus* 'faire quelque chose à quelqu'un' pour la construction transitive), nous l'associons à un signifié. Les deux signifiés 'travailler' et 'jeter un sort à quelqu'un' distinguent donc les deux constructions du même lexème verbal. Nous reproduisons dans la figure ci-dessous la différence de représentation des constructions intransitive et transitive pour les trois lexèmes METTI, RAGAL et LIGGÉEY.



Dessin 7 : les constructions dans le système lexical

À la suite de Polguère (2005), nous utilisons le terme « d'entités lexicales » pour désigner tous les éléments qui composent le système lexical, sans distinction (nœuds, arêtes, et ensembles de nœuds reliés). A notre connaissance, il n'existe pas d'autre terme que celui d'entités pour désigner l'ensemble de tous ces éléments. Nous le précisons en 5.3.5. Cette précision étant faite, nous pouvons reprendre notre présentation des ensembles de signes lexicaux dans le système lexical. Maintenant que nous avons défini la lexie, nous justifions notre choix de prendre en compte des ensembles de signes lexicaux qui sont des syntagmes, c'est-à-dire des combinaisons de signes. Nous nous focalisons ici sur un type particulier de syntagme : le phrasème.

5.2.5. Lexie et phrasème

Il faut souligner qu'une lexie peut prendre la forme d'un syntagme, c'est-à-dire d'une combinaison de signes (cf. 「TÀNG XOL」 'être colérique', en introduction de ce chapitre). Considérons l'exemple suivant dans lequel la combinaison 「XEF AK XIPPI」 doit être considérée comme une lexie.

(74)
 cin la-ø këpp-u; **xef ak xippi**, fekk na-ø
 marmite COP-3SG renverser-MOY en un clin d'œil trouver PFT-3SG
 'La marmite se renverse, en un clin d'œil,

Bandikoto àgg na-ø b-a jox k-u nekk a-y bët-am
 Bandikoto arriver PFT-3SG CL-LOC donner CL-REL se trouver LOC-CL oeil-POS.3SG
 Bandikoto remit les yeux à chacun'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 27)

La combinaison $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ peut être décomposée en deux lexèmes XEF et XIPPI, et en un morphème grammatical *ak* qui les relie. Notons d'ailleurs que ces deux lexèmes sont des verbes et sont des antonymes l'un de l'autre. Plus précisément, le lexème XIPPI est un dérivé du lexème XEF, par ajout du suffixe inversif *-i*, et par alternance consonantique de /f/ en une géminée /pp/. Si le signe $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ est décomposable dans son signifiant, il ne l'est pas en revanche dans son signifié. Le sens de XEF 'ciller' est combiné à celui de l'antonyme XIPPI difficilement traduisible en français (# 'déciller'). Il faut comprendre le sens de $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ par 'aussitôt'. Cette combinaison wolof est assez similaire à la combinaison $\lceil_{\text{VA ET VIENT}}\rceil$ du français. Du point de vue du signifiant, on peut la décomposer, mais pas du point de vue du signifié. Un 'va et vient' est une succession de mouvements. Notons que le morphème qui relie les deux lexèmes (*ak* 'et') perd sa fonction originelle de conjonction de coordination, au profit d'un marquage de succession d'événements. Dans les deux cas du wolof et du français, il y a un sens bien identifié, qui est exprimé à l'aide d'une combinaison de lexèmes. Nous ne discutons pas pour l'instant de la compositionnalité du sens. C'est-à-dire que nous ne cherchons pas à savoir ici si le sens de ces expressions est le résultat du sens de leurs composantes, et de leur combinaison. Ce que nous voulons souligner ici, c'est qu'une lexie comme $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ a un signifié indécomposable, alors que son signifiant est décomposable. Nous appelons les lexies $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ des phrasèmes (Mel'čuk 1993, Polguère 2003, Gerdes et Kahane, en prép.). Le terme de « phrasème » est peu utilisé dans la littérature. La tradition francophone utilise plutôt les termes de « locution » ou « expression figée » et la tradition anglo-saxonne celle de « expression idiomatique » (*idiom* en anglais, cf. Sag et Wasow 1994 ; les références de cette tradition sont regroupées sur un site internet¹⁷). Nous préférons le terme de « phrasème » qui est cohérent avec ceux de lexème et de signème (cf. notre remarque sur le suffixe *-ème* en 5.2.2.). D'autre part, nous estimons que les termes de « locution » ou « expression figée » sont connotées. Ils font appel au concept de figement qui est pour nous graduel, et non absolu.

Avec le phrasème s'arrête la présentation des ensembles de signes communément

17 <http://mwe.stanford.edu/reading-group.html> [27/10/2013]

admis dans la composition du système lexical. Le signème suivant que nous présentons est d'un intérêt particulier pour le système lexical du wolof, bien qu'il existe dans d'autres langues comme le français ou l'anglais. Il s'agit de l'hyperlexème. Après l'avoir défini et illustré, nous soulignons que sa description soulève des questions liées à la polysémie.

5.2.6. *Hyperlexème et polysémie*

Le terme d'« hyperlexème » a été introduit dans la littérature par des lexicographes anglophones (*hyperlexeme* cf. Burchfield 1987 : 36-51) pour désigner un ensemble de lexèmes qui n'appartiennent pas forcément aux mêmes catégories lexicales. Un hyperlexème peut ainsi être polycatégoriel. La plupart des hyperlexèmes du wolof le sont, car ils regroupent au moins un lexème verbal et un lexème nominal (cf. fréquence de la conversion catégorielle au chapitre 1). Illustrons-le avec les lexèmes de signifiant *feebat*. Nous pouvons reconnaître l'emploi nominal dans le premier énoncé par sa position d'objet du verbe INDIL 'apporter'. *dalay* est une contraction de *dafa* (EP.3SG) et de *la-y* (2SG-INAC) rarement utilisée. Ceci a pour conséquence de cliticiser la forme pronominale *la* de la seconde personne du singulier en fonction objet sur la forme du morphème verbal *da*.

(75a)
 dala-y indil **feebat**
 EP.3SG.INAC apporter maladie
 'il te rend malade'
 (Cissé 2006, 67 : 14)

Dans le second énoncé, *FEEBAT* est aussi employé comme nom, car il est cette fois combiné au morphème de classe nominale *b-* qui lui est postposé, et auquel le morphème de localisation *-i* dupliqué est suffixé.

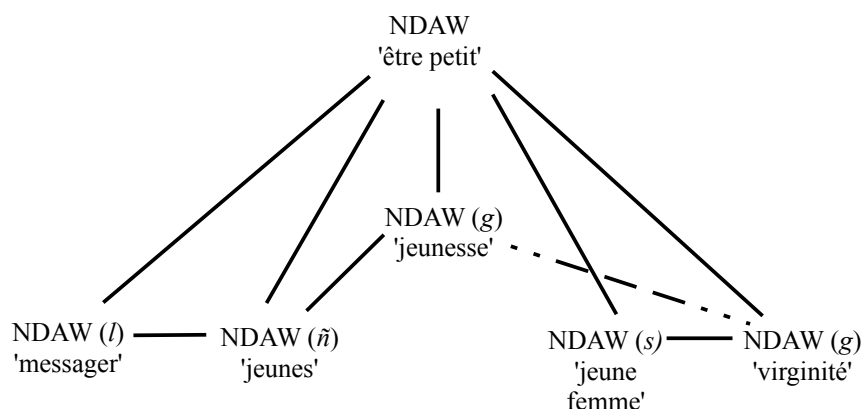
(75b)
 1954 la-a kumaasee faj-u **feebat** b-i-i ma dal
 1954 COP-1SG commencer soigner-MOY maladie CL-LOC-LOC 1SG atteindre
 'c'est en 1954 que j'ai commencé à me soigner, quand la maladie m'a atteint'
 (Robert 1985, 1 : 30)

Le dernier énoncé ci-dessous illustre la réalisation verbale de FEEBAR puisque nous reconnaissons la fonction syntaxique typique d'un verbe qui modifie le nom auquel il est postposé (ici GÓOR 'homme'). Rappelons que nous avons appelé la construction d'un nom modifié par un verbe une construction qualificative (cf. 1.4.3.), et que cette construction est bâtie sur un schéma que nous avons représenté par [N CL-REL V]. Dans cette construction, le morphème de classe nominale marque la classe du nom, et le morphème relateur *-u* lui est suffixé. Il ne faut pas confondre cette construction avec celle qui consiste à employer un morphème de classe (ici, le morphème *l-*), en emploi pronominal (cf. 1.6.). En emploi pronominal, le même morphème relateur *-u* est suffixé au morphème de classe nominale, mais le pronom est en position et en fonction adverbiale, c'est-à-dire qu'il est rejeté à la fin de la phrase, en position postverbale.

(75c)

dafa am-oon g-enn góor g-u **feeb̄ar** l-u yàgg
 EP : 3SG avoir-PASS CL-un homme CL-REL être malade CL-REL durer
 'Il y avait un homme qui était malade depuis longtemps'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 170)

Deux lexèmes de signifiant *feeb̄ar* dont l'un est verbal, et l'autre est nominal, sont ainsi reliés par conversion catégorielle. Les signifiés de ces lexèmes étant apparentés, FEEBAR est donc un type de signème que nous appelons hyperlexème. L'hyperlexème n'est pas seulement courant en wolof, mais aussi dans d'autres langues comme le français ou l'anglais. Sans se référer à la notion théorique d'hyperlexème, des dictionnaires classiques l'utilisent néanmoins (cf. IDIOT_(N/Adj) en français dans *Le petit Robert*, ou LOVE_(N/V) en anglais dans le *Harap's Dictionary*). Les catégories lexicales sont précisées en indice de chaque entrée. La particularité du wolof est que l'hyperlexème est un signème qui peut potentiellement regrouper un nombre important de lexèmes de même signifiant et de sens apparentés. Nous avons souligné qu'il est courant en wolof que les noms de même signifiant se distinguent néanmoins par les classes nominales différentes. Prenons le signifiant *ndaw* associée à la notion de petitesse. NDAW est un hyperlexème qui regroupe des noms de classes nominales différentes. Le nom NDAW qui contrôle le morphème de classe nominale *l-* a le signifié 'messenger', tandis que celui qui contrôle le morphème *ñ-* a celui de 'jeunes'. Nous pouvons représenter l'organisation parfois complexe d'un hyperlexème de la manière suivante.



Dessin 8 : l'hyperlexème de signifiant ndaw, et de sens apparentés à 'être petit'

Dans ce schéma, il faut noter deux choses. La première est que les lexies nominales sont non seulement toutes reliées à la même lexie verbale, mais que certaines lexies nominales sont liées entre elles. En effet, le nom NDAW de la classe nominale *l*- est relié au nom NDAW de la classe nominale *ñ*- car ce sont les jeunes qui, traditionnellement, colportent les messages dans les sociétés africaines, dont la société wolof. La deuxième chose à noter est que la relation qui connecte les deux noms NDAW de la classe *g*- qui a pour signifié 'jeunesse', et NDAW de la classe *g*- qui a pour signifié 'virginité', doit être distinguée des autres relations. Car elle connecte des lexies de même catégorie lexicale et de même classe nominale. Si les deux lexies sont bien deux acceptions du même lexème, il est possible d'envisager ici un cas de polysémie. Il faut bien entendu le démontrer. Nous le supposons ici seulement pour illustrer les différentes connexions entre signes dans un hyperlexème du wolof. Nous anticipons un peu sur les différentes relations qui structurent le système lexical. Contrairement aux précédents graphes, celui-là intègre des codes pour différencier les relations. Nous le signifions par une différence entre une ligne pleine pour les relations de conversion, et une ligne constituée de points et de traits pour une relation de polysémie supposée. Nous développons cette question en 5.3.1. Ce que nous retenons est que les relations qui connectent les signes dans un hyperlexème ne sont pas identiques, et que l'hyperlexème est structuré.

Dans cette section, nous nous sommes focalisés sur des ensembles de signes que nous représentons par des ensembles de nœuds reliés entre eux dans le système lexical. Nous allons maintenant nous attacher aux relations qui connectent les signes entre eux, et argumenter pour montrer qu'elles aussi s'organisent en ensembles de relations. Cette prochaine section est aussi l'occasion de présenter les nombreux suffixes qui marquent les relations dans la langue wolof.

5.3. Les relations dans le système lexical

Comme les unités lexicales, les relations lexicales sont de plusieurs types. Cette section est consacrée à leur présentation. Précisons dès maintenant que les relations dans le système lexical sont nombreuses et souvent asymétriques. Par exemple, les deux lexies du français ARMOIRE et MEUBLE sont connectées par deux relations. Une première relation lie la lexie ARMOIRE à la lexie MEUBLE par la relation 'sorte de' car une armoire est bien une sorte de meuble. Une seconde relation lie cette fois la lexie MEUBLE à la lexie ARMOIRE car le signifié approximatif de MEUBLE 'objet destiné à mettre des artefacts de la vie quotidienne' est plus général que celui de ARMOIRE. Les deux relations que nous venons de mentionner ne se confondent pas. Preuve en est qu'un meuble n'est pas une sorte d'armoire. Nous aurons reconnu ici les deux relations d'hyponymie ('sorte de') et d'hyponymie. Remarquons que les relations sont orientées d'une lexie vers une autre. Par exemple, la relation d'hyponymie est orientée de la lexie qui a le signifié le plus général (MEUBLE) vers celle dont le signifié est plus spécifique (ARMOIRE). C'est l'inverse pour la relation d'hyponymie. A partir de maintenant, nous orientons les relations dans les figures que nous donnons en exemple. Mais nous ne le justifierons pas dans tous les cas. L'orientation des liens qui connectent les lexies en relation de polysémie fera l'objet d'un développement spécifique dans la dernière partie. Il était néanmoins nécessaire de préciser dès maintenant cette caractéristique des relations du système lexical. Introduisons maintenant deux grands types de relations lexicales.

5.3.1. Relations paradigmatiques et syntagmatiques

On distingue généralement deux grands types de relations dans le lexique : les relations paradigmatiques et les relations syntagmatiques. Précisons dès maintenant que la frontière entre les deux notions de relations paradigmatiques et

syntagmatiques est assez floue. Nous définissons ici une relation paradigmaticque comme un lien régulier dans le lexique qui connecte les signifiés des lexies, liées par l'appartenance à une même situation de référence. La notion désignée par le terme « paradigmaticque » vient de l'opposition que Saussure fait entre les rapports associatifs et les rapports syntagmatiques (cf. notre introduction générale, et Saussure 1916, rééd. 2005 : 170-176). Dans l'absolu, nous pouvons dire qu'une relation paradigmaticque est une relation qui connecte des lexies qui s'excluent mutuellement, dans la même position, en raison des choix effectués par le locuteur. Par exemple, une relation paradigmaticque en français lie les lexies FERMER et OUVRIR. Cette relation est plus précisément une relation d'antonymie, c'est-à-dire que les signifiés de ces deux lexies s'opposent. L'équivalent en wolof est celle qui lie les lexies comme UB 'fermer' et UBBI 'ouvrir'. Or, choisir le sens de 'fermer' pour dire que 'quelqu'un a fait quelque chose à quelque chose', comme une porte par exemple, entraîne nécessairement le choix de ne pas utiliser le sens 'ouvrir'. C'est pour cette raison que le terme de « paradigmaticque » a été retenu pour nommer ces relations. Il y a en fait beaucoup de relations paradigmaticques différentes, et certaines peuvent connecter des lexies de catégorie lexicale différente. Par exemple, une autre relation paradigmaticque fondamentale dans les langues est celle qui lie un verbe d'action à un nom d'agent. C'est le suffixe *-kat* qui permet de la marquer en wolof, comme entre le verbe JAAY 'vendre' et le nom JAAYKAT 'vendeur'.

Par contraste avec la relation paradigmaticque, on définit une relation syntagmaticque comme un lien qui combine deux lexies, en fonction d'un sens spécifique voulu par le locuteur qui les combine. Par exemple, une relation syntagmaticque en français est celle qui lie les lexies DÉCISION et PRENDRE dans la combinaison *prendre une décision* pour exprimer le sens de 'action mentale'. L'équivalent wolof est le lien qui connecte les lexies FAS 'nouer' et YÉENNE 'souhait'. Cependant, nous disons que la combinaison n'est pas libre dans la mesure où le locuteur ne sélectionne pas par choix personnel les lexies PRENDRE du français et FAS 'nouer' du wolof. C'est à chaque fois la langue qui requiert la sélection d'une lexie en fonction d'un choix préalable du locuteur (les lexies DÉCISION du français et YÉENNE 'souhait' du wolof), pour exprimer un sens particulier (celui de 'action mentale'). Dans la littérature, on utilise le terme de collocation (Benson 1989), et plus précisément celui de cooccurrence lexicale restreinte (Mel'čuk et al. 1995) pour désigner une combinaison de ce type. Dans une collocation, la lexie choisie librement par le locuteur est appelée lexie de base, et celle requise par la langue en fonction d'un sens spécifique voulu par le locuteur est appelée collocatif. Dans l'exemple français que nous avons

donné, la lexie de base est le nom DÉCISION et PRENDRE est le collocatif. C'est en effet en fonction de la lexie DÉCISION que le locuteur du français choisit le verbe PRENDRE et non le verbe TIRER, ou NOUER.

Il faut faire deux remarques à propos des relations paradigmaticques et syntagmaticques. Premièrement, les deux types de relations ne sont pas mutuellement exclusifs. Par exemple, la relation syntagmaticque qui lie les lexies CHOCOLAT et TABLETTE du français dans la combinaison *tablette de chocolat* illustre aussi une relation paradigmaticque entre les deux lexies. En français, une tablette désigne l'ensemble des morceaux de chocolat. Et cette relation entre une entité et un ensemble d'entités est régulière en français, comme en témoigne l'utilisation de la lexie RÉGIME pour construire la collocation RÉGIME DE BANANES qui désigne un ensemble de bananes. A l'inverse, la relation paradigmaticque qui lie les deux lexies antonymes NOIR et BLANC en français est aussi une relation syntagmaticque dans l'expression *noir et blanc (un film en noir et blanc)*.

Deuxièmement, les relations paradigmaticques sont souvent marquées par la dérivation morphologique. Cette remarque a amené les linguistes travaillant en MTT à adopter la terminologie de « dérivation sémantique » pour désigner les relations lexicales paradigmaticques. Cependant, nous n'avons pas adopté cette terminologie. Nous nous sommes rendu compte qu'elle semait le trouble parmi les linguistes qui ne sont pas familiarisés avec cette théorie. Et nous tenons à nous adresser à des linguistes de toutes les écoles. Le trouble vient du fait qu'il est commun de distinguer les relations morphologiques des autres relations. Les linguistes spécialistes de MTT ne remettent pas en cause cette distinction. Mais ils estiment que les relations de dérivation morphologique sont un cas particulier des dérivations sémantiques. Dans le cas du wolof, cette remarque s'applique tout à fait. Cependant, nous répétons que le terme de « dérivation sémantique » risque de semer plus le trouble. D'autre part, nous avons besoin de maintenir la distinction entre dérivation morphologique et relation lexicale paradigmaticque, pour établir des comparaisons entre les ensembles de lexies reliées formellement par des moyens morphologiques, et les autres (cf. chapitre 9).

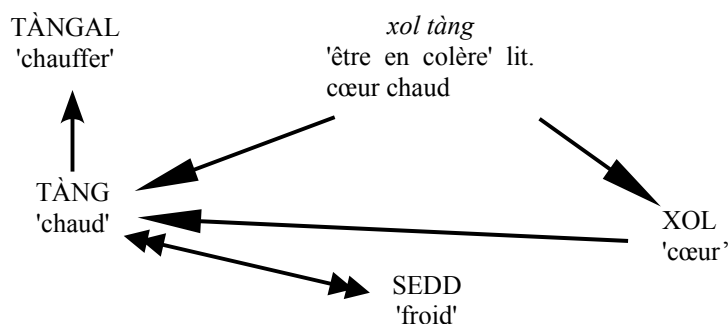
Nous avons utilisé quatre styles de flèches pour différencier des types de relations qui connectent les lexies, que nous présentons dans le tableau ci-dessous. Les liens entre lexies sont en effet orientés, et c'est ce que symbolisent les flèches. Nous développons la question de l'orientation des liens au chapitre 9. Nous le prenons pour acquis dès maintenant pour une meilleure différenciation des relations. Les flèches dites « concaves » symbolisent les relations paradigmaticques régulières

marquées par la morphologie, alors que les « doubles flèches » symbolisent les relations paradigmatisques qui ne sont pas marqués par la morphologie. Les flèches « étroites » symbolisent les relations syntagmatiques. Nous y avons ajouté les « lignes fléchées » qui symbolisent les relations de polysémie (cf. 5.2.6.).

Type de relation représentée dans les graphes	Code utilisé	Symbole
Relations paradigmatisques marquées par la morphologie	Flèche concave	→
Relations paradigmatisques non marquées par la morphologie	Double flèche	⇔
Relations syntagmatiques	Flèche étroite	▶
Relation de polysémie	Ligne fléchée	↘

Tableau 8 : Flèches symbolisant des types de relations représentées dans les graphes

Dans la figure ci-dessous, nous ferons juste remarquer qu'une relation paradigmatisque non marquée par la morphologie, comme une relation d'antonymie (double flèche) est symétrique. Pour ne pas multiplier les arêtes, nous avons orienté la relation dans les deux sens. Toutes les autres relations étant orientées et asymétriques, les arêtes n'ont qu'une unique flèche. Rappelons que nous ne justifions pas pour le moment l'orientation des relations.



Dessin 9 : distinction des relations paradigmatisques et syntagmatiques dans le système lexical

5.3.2. Les suffixes de dérivation du wolof

Selon les auteurs, on dénombre une trentaine de suffixes verbaux du wolof (Church 1981, Dialo 1983, Ka 1981, Njie 1985, Robert 1991, Tamba 2010, Voisin 2002) qui permettent de former de nouveaux lexèmes à partir d'une seule forme verbale de base. Comme la plupart de ces suffixes créent de nouveaux lexèmes verbaux, cette section est consacrée à leur présentation. Nous ne considérerons pas les lexèmes nominaux dérivés. Ils sont d'ailleurs peu nombreux. Le suffixe *-kat* permet de former des noms d'agent comme BEY-KAT 'cultivateur' > BEY 'cultiver'. Les variantes *-(uk)aay* et *-(uw)aay* forment des noms d'instrument ou de lieux comme ĚPPU-KAAY 'éventail' > ĚPP 'éventer'. Le suffixe *-in* forme des noms de manière comme DOX-IN 'démarche' > DOX 'marcher'. Enfin, le suffixe *-aay* forme des noms de qualité comme RAFETAAY 'beauté' > RAFET 'être beau'. Nous nous concentrons sur les suffixes de dérivations verbales. On peut les regrouper par le type de modification sémantique apportée par le suffixe. Nous reprenons en grande partie la classification de Pozdniakov (cours à l'INALCO de 2001 à 2005). Le premier grand groupe de suffixes rassemble les suffixes dits inversifs et privatifs, car la relation entre le lexème de base et le dérivé est une relation paradigmatique d'antonymie dans les deux cas. A partir d'une base comme UB 'fermer', on peut former un lexème dérivé UBBI 'ouvrir' avec un suffixe dit inversif *-i*, accompagné d'une gémellation de la consonne finale de la base. L'exemple (76) ci-dessous l'illustre. Dans le premier énoncé, le verbe UB 'fermer' en fin de phrase est le verbe de base, auquel le suffixe *-i* peut être ajouté comme dans le second énoncé.

(76a)

beñe y-i ñu-y teg n-oo-n-u ci yoon b-i te d-u-ñu
 beignets CL-LOC 1PL-INAC poser CL-2SG-CL-REL LOC chemin CL-LOC et PRD-NEG-1PL

ko **ub**

3SG fermer

'les beignets, on (les) pose comme ça sur le chemin et on ne les ferme pas'

(Robert 1985, 1 : 170)

Notons que dans le second énoncé, le verbe RAXAS 'laver quelque chose' est employé

à la voix moyenne (suffixe *-u* de la voix moyenne). Dans ce cas, le verbe à la voix moyenne dénote une action sur le corps lexicalisée comme 'se laver les mains'.

(76b)

ñu daldi raxas-u, **ub-b-i** ndab l-i
 1PL aussitôt laver-MOY fermer-RDP-INV calebasse CL-LOC

'après s'être lavé les mains, ils ouvrirent le plat'

(Diagne 2005, *KOCC BARMA VU PAR SAMBA DIAW, Saint-Louis – Mai 1978* : 4c)

Avec un verbe de qualité (cf. 3.7), les suffixes *-adi*, *-arci/-arñi*, *-anti* marquent aussi une relation d'antonymie entre le verbe de base et le verbe dérivé. Ils sont appelés suffixes privatifs, car ils marquent la signification 'être dépourvu de V'. Ainsi, l'ajout du suffixe *-adi* à une base verbale de qualité comme JUB 'être droit' crée le dérivé JUB-ADI 'ne pas être droit'. Il s'agit bien ici de l'absence de qualité 'être droit'.

Le deuxième grand groupe de suffixes marque des significations liées au mode d'action. Illustrons-le avec les suffixes dits intensifs, fréquentatifs, limitatifs, et dépréciatifs. Ils marquent *grosso modo* une relation entre le signifié du verbe de base et celui du dérivé qui se situe sur une échelle d'intensité (événement réalisé plus ou moins, avec plus ou moins d'intensité). Illustrons-le avec le lexème DOXANTU 'se promener' qui est constitué de la base verbale DOX 'marcher' et du suffixe limitatif *-antu*. Il faut noter que ce type de suffixes peut marquer des connotations subjectives comme avec la base JOY 'pleurer', à partir de laquelle on peut former le dérivé JOYANTU qui signifie 'pleurnicher' (et non 'pleurer à chaudes larmes'). L'exemple (77) illustre l'emploi du suffixe limitatif *-antu*.

(77a)

b-a s-u-y **dox** wala mu-y wax ak k-enn dafa-y sëgg
 CL-LOC CL-REL-INAC marcher ou 3SG-INAC parler avec CL-quelque EP.3SG-INAC se
 courber

'(quand + si) qu'il marche ou qu'il parle à quelqu'un il se courbe'

(Cissé 2006, 30 : 28)

Il faut noter dans l'énoncé (77b) l'emploi du morphème *-aan* suffixé au morphème prédicatif *d-*. Nous l'avons analysé comme un suffixe qui marque un passé d'aspect inaccompli (cf. 3.4.1.), donc comme un suffixe flexionnel. Souvenons-nous aussi que nous avons évoqué la possibilité pour ce morphème de se suffixer à un verbe. Il peut en effet être suffixé au verbe DOX 'marcher'. Le verbe dérivé DOXAAN signifie

'courtiser' ('marcher continuellement avec quelqu'un'). Il s'oppose alors au suffixe limitatif - *antu* (limitatif - *antu* versus continuatif -*aan*). Nous considérons que le suffixe -*aan* est en même temps un suffixe de dérivation et un suffixe de flexion.

(77b)

s-u **d-aan** **dox-antu** ci biir Tiwaawan
 CL-REL PRD-CONT marcher-LIMIT LOC ventre Tivaouane
 's'il se promenait dans Tivaouane'
 (Cissé 2006, 27 : 9)

Apportons une précision sur des suffixes dits itératifs et directionnels qui apportent des précisions spatio-temporelles sur l'événement (déplacement dans l'espace comme 'aller chercher', ou progression dans le temps comme 'devenir bon'). Nous regroupons les suffixes directionnels avec les suffixes d'intensité que nous venons de présenter. Expliquons pourquoi. A partir du verbe SEET 'regarder', on peut construire le verbe SEETSI 'venir rendre visite'. Avec des verbes de qualité, l'emploi du suffixe -*si* marque bien un mode d'action intensif. Ainsi, le dérivé BAAXSI composé de la base verbale de qualité BAAX 'être bien' ne signifie pas 'venir faire le bien' mais 'devenir bon'. Il est donc cohérent de rassembler les directionnels et les suffixes de modes d'action.

Enfin, notons que les suffixes verbaux se combinent pour produire des dérivations cumulées. Dans l'énoncé (78), le lexème SEETAANSI 'assister' est composé de la base SEET et des suffixes continuatif -*aan* et directionnel -*si*. On remarque ainsi que la combinaison de suffixes est tout à fait compositionnelle, puisque la signification 'assister' du dérivé cumule les significations 'aller voir' du suffixe directionnel -*si*, et 'voir continuellement' du suffixe continuatif -*aan* ('assister' ≈ 'venir voir continuellement').

(78)

garmi y-épp **seet-aan-si**
 noble CL-tous voir-CONT-DIR
 'tous les nobles y assistaient'
 (Cissé 2006, *la bataille de Guillé* : 121)

Le tableau ci-dessous récapitule les suffixes de significations dérivationnelles sémantiques verbales que nous avons présentés à gros traits. Dans le tableau, le

symbole ~ désigne le signifié du verbe quelconque de base, auquel le suffixe peut être ajouté.

Relation lexicale	Signification dérivationnelle	Suffixes de verbes d'action	Suffixes de verbes d'état
Antonymie	'ne pas ~'	inversif -(/c/)-i	privatifs -adi, -arci/-arñi, -anti
Haut degré positif	'~ complètement' 'aller ~' 'venir ~' / 'devenir ~' '~ de nouveau' '~ continuellement'	intensifs ar; -ali, -at directionnels -i -si itératifs -aat, -ati -aan	-si
Haut degré négatif	'~ peu'	limitatifs -andi, -antu	
Nom de manière	'manière de ~'	-in	
Nom d'agent	'personne qui ~'	-kat	
Nom d'instrument	'chose qui sert à ~'	-(u)kaay / (u)waay	
Nom de lieu	'lieu où ~'	-(u)kaay / (u)waay	
Nom de qualité	'fait d'être ~'		-aay

Tableau 9 : Les suffixes de significations dérivationnelles sémantiques verbales du wolof

Nous pouvons remarquer que les suffixes les plus nombreux concernent les modes d'action, et que la plupart d'entre eux expriment des significations liées à l'intensité. Nous pouvons aussi noter que le signifiant -aay est associé à trois significations dérivationnelles différentes, et que toutes trois concernent des lexèmes nominaux dérivés (noms de qualité, noms de lieu et noms d'instrument).

5.3.3. Remarque sur les fonctions lexicales

Les relations paradigmaticques et syntagmaticques sont formalisées en MTT dans un métalangage formel qui prend comme modèle celui des fonctions mathématiques. On les appelle des « fonctions lexicales » (Mel'čuk et al. 1995 : 125-154, Polguère 2003 : 129-141 ; Kahane et Gerdes, en prép.) Une fonction lexicale fait correspondre une lexie source à une lexie cible ou à un ensemble de lexies cibles par une relation lexicale spécifique. Par exemple, la fonction lexicale (Anti) d'antonymie fait correspondre la lexie UB 'fermer' à la lexie UBBI 'ouvrir'. De même, la fonction lexicale (Magn) dite de haut degré fait correspondre la lexie NUUL 'être noir' à la collocation *ñuul kuuk* 'être très noir'. On appelle la lexie source l'argument de la fonction lexicale, et la lexie obtenue ou l'ensemble des lexies obtenues la valeur de la fonction lexicale. Si on note f la fonction lexicale, $L1$ la lexie source et $L2$ la valeur obtenue, on peut noter les relations dans le système lexical de la manière suivante : $L1 \xrightarrow{f} L2$ ou $f(L1) = L2$. Notons ainsi que notre notation fait aussi correspondre les lexies $L1$ et $L2$ par une fonction. Les travaux sur les fonctions lexicales menés en MTT ont permis d'identifier une soixantaine de relations considérées comme universelles, comme la synonymie ou l'antonymie pour ne citer que celles-là (Mel'čuk et al. 1995, Wanner 1996). Ces relations pouvant se combiner entre elles, il y a théoriquement une infinité de relations à construire. Sans entrer dans les détails d'un système complexe, nous pouvons combiner la relation d'intensification (haut degré Magn) à la relation d'antonymie (Anti) et obtenir ainsi une relation que l'on peut qualifier d'atténuation. Ainsi, la relation syntagmaticque qui lie la lexie source CHAGRIN à la lexie cible PETIT peut être formalisée par $\text{AntiMagn}(\text{CHAGRIN}) = \text{PETIT}$ (exemple emprunté à Polguère 2003 : 137). Nous n'avons pas utilisé le métalangage formel des fonctions lexicales de MTT. La raison en est que certains types de relations sont considérées comme plus sémantiques que lexicales et ne font pas partie à priori des relations formalisées par les fonctions lexicales (Wanner 1996 : 5). Ainsi, parmi les relations de méronymie (de partie à tout), la relation qui lie une lexie d'artefact comme VOITURE à une lexie qui dénote une de ses parties comme PORTIÈRE, n'est pas capturée par une fonction lexicale simple. Cela mériterait certainement une discussion approfondie. Nous ne l'entamerons pas ici. Mais soulignons que certains spécialistes de MTT évoquent la possibilité de formaliser les relations de polysémie de la même manière que les autres relations. Ainsi, Jousse écrit que « [...] les dérivés sémantiques d'une lexie L peuvent donc être des dérivés morphologiques de L [...], des lexies sans aucune

parenté morphologique avec L [...], ainsi que des lexies en relation de co-polysémie avec L : les lexies mouton#I.b 'viande' et mouton#I.c 'fourrure ou cuir', en relation de co-polysémie avec mouton#I.a 'animal d'élevage ou espèce animale correspondante', en sont sémantiquement dérivées selon les relations représentées par les fonctions lexicales [...]» (Jousse 2010 : 29, c'est nous qui soulignons). Sans entamer cette discussion, nous voulons juste faire remarquer que nous avons besoin d'un modèle de description qui ne discrimine pas a priori les relations de polysémie et les autres relations. Nous avons au contraire besoin d'un modèle qui puisse les comparer, et le modèle des fonctions lexicales de MTT n'est pas prévu pour cette tâche. Comme les linguistes qui travaillent spécifiquement sur la question de la polysémie en MTT (Barque 2008, Polguère 2003, 2010), nous décrivons la polysémie des signes par des définitions lexicographiques (cf. 4.3.3.). Notre objectif est de comparer les relations de polysémie avec d'autres relations du système lexical, et nous proposons une méthodologie adaptée. C'est le sujet de la dernière section de ce chapitre. Avant de la présenter, nous souhaitons préciser la nature linguistique des relations dans le système lexical. C'est l'objet du paragraphe qui suit.

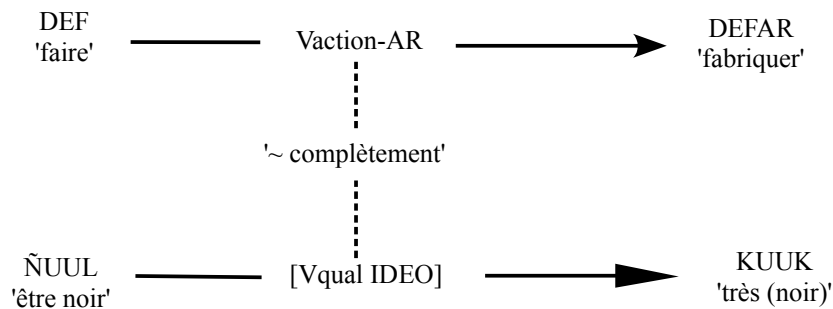
5.3.4. Généralisation du signe linguistique

Rappelons que nous avons désigné les éléments qui composent le système lexical par le terme « d'entité lexicale » (cf. 5.2.4.). Ce terme concerne les éléments symbolisés par des nœuds dans le graphe (signes lexicaux, constructions), et aussi les relations qui les connectent, symbolisées par des arêtes. Les relations dans le système lexical sont donc des entités lexicales. Il est temps de préciser la nature lexicale des relations dans le système lexical, qu'elles soient ou non modélisées par des fonctions lexicales. Dans la littérature spécialisée sur les fonctions lexicales de MTT, Polguère (2003, 2005) envisage de considérer les fonctions lexicales comme des « métalexies », c'est-à-dire comme des entités plus abstraites que les lexies (le préfixe méta- a le sens de 'plus général que X'), dont certaines propriétés donnent accès à un ensemble de lexies. Nous avons vu en effet qu'une relation lexicale est régulière, et la relation elle-même n'est pas réductible à une de ses instances. Par exemple, la relation d'antonymie n'est pas réductible au lien qui connecte les deux lexies UB 'fermer' et UBB1 'ouvrir'. Ce lien est une instance de la relation, qui, à partir d'une lexie donnée, donne accès à d'autres lexies. La régularité de ce lien dans le lexique a pour conséquence que la relation donne accès finalement à un grand nombre de lexies. Le point de vue que nous voulons défendre ici est de considérer

une relation dans le système lexical comme un signe linguistique au sens strict, c'est-à-dire comme l'association d'un signifiant, d'un signifié et d'une combinatoire. On peut considérer qu'une relation est un signe linguistique, à deux conditions. La première est que la relation a les propriétés de tout signe : l'association d'un signifiant, d'un signifié et d'une combinatoire. La seconde nécessite de vérifier qu'une lexie cible L2 est obtenue par la combinaison d'une lexie source L1 et de la relation. Nous pouvons formaliser cette seconde condition de la manière suivante : $L1 -f \rightarrow L2 \equiv L2 = L1 \oplus f$. Le signe \oplus désigne l'opération de combinaison des signes. Nous allons illustrer ces deux conditions à l'aide d'un exemple. Une mise en garde s'impose sur la première condition (association d'un signifiant, d'un signifié, et d'une combinatoire). Une relation comme telle n'est associée à aucun signifiant de la langue naturelle. Certaines de ses réalisations en revanche le sont. C'est le cas notamment des dérivations puisqu'elles sont marquées par des affixes. Nous sommes néanmoins réticents à utiliser le terme de métalexie qui peut laisser penser qu'une relation est assimilable à un signe lexical. Nous préférons nous limiter à celui de signe linguistique. Cela, du reste, est valable aussi pour les constructions. Mais il est admis que les constructions sont associées à des signifiants qui ne sont pas en langue naturelle, que nous notons entre crochets ([X V] pour une construction intransitive, et [X V Y] pour une construction transitive). Cette mise en garde faite, examinons si une relation a les deux autres propriétés du signe linguistique que sont la combinatoire, et le signifié. Prenons un lien qui relie les lexèmes verbaux DEF 'faire' et DEFAR 'fabriquer'. Ce lien instancie une dérivation marquée par l'ajout du suffixe intensif *-ar* (cf. tableau 9). Sa signification est *grosso modo* '~complètement' (\approx 'fabriquer' ici résulte de la combinaison de 'faire' et de '~complètement'). Cela illustre la seconde condition que nous avons émise. La lexie DEFAR 'fabriquer' est donc marquée par l'ajout d'un signifiant (celui du suffixe). Elle a un signifié ('~complètement') même si nous devons reconnaître que ce signifié est très général. Et elle a une combinatoire (elle ne s'applique qu'à des verbes). La relation qui a pour signifié '~complètement' n'est pas obligatoirement marquée par la morphologie, ici la suffixation. Elle peut être marquée par une combinaison de deux lexèmes. Souvenons-nous par exemple que l'idéophone KUUK, qui est un adverbe, intensifie le lexème verbal ÑUUL 'être noir' (cf. 1.6.3.). Dans ce cas, le lien qui connecte les deux lexèmes a aussi le signifié '~complètement'. Et il est marqué par la combinaison des lexèmes ÑUUL et KUUK, c'est à dire par une construction composée d'un verbe de qualité et d'un idéophone adverbial, représentable par le schéma $[V_{\text{qual}} \text{ IDEO}]$. Cet exemple illustre encore plus nettement la seconde condition, qui est que la lexie

cible L2 est obtenue par la combinaison de la lexie source L1 et de la relation. C'est le cas pour la lexie L2 qui est ici instanciée par l'idéophone KUUK. Rappelons que les idéophones adverbiaux du wolof comme KUUK ne sont obtenus que par leur combinaison avec une unique lexie (cf. 1.6.3.). Ici, L1 est instanciée par ÑUUL. KUUK ne peut intensifier aucune autre lexie.

Reconnaissons ici que la relation qui a pour signifié '~ complètement' se réalise au moins de deux manières : soit par une affixation, soit par une construction. Nous pouvons aussi reconnaître que les deux réalisations de cette relation entretiennent un rapport similaire à celui d'une allomorphie (signes en distribution complémentaire).. En effet, la réalisation par affixation s'applique à des verbes d'action, alors que la réalisation par combinaison de deux lexèmes ne s'applique qu'à certains verbes de qualité, qui dénotent des couleurs par exemple. De ce point de vue, les différentes réalisations d'une même relation sont similaires à des formes en distribution complémentaire d'un même morphème. Nous pouvons ainsi retenir qu'une relation a au moins deux propriétés du signe linguistique : elle a un signifié, et elle a une combinatoire. En effet, la relation que nous avons considérée connecte des verbes à des intensifieurs. De ce point de vue donc, elle a une combinatoire. De ce développement, nous retirons qu'une relation dans le lexique a des propriétés du signe linguistique qui sont l'association d'un signifié et d'une combinatoire. Nous avons vu qu'une relation n'est associée à aucun signifiant de la langue naturelle, mais qu'elle est en revanche associée à des signifiants linguistiques comme des combinaisons de signes (affixation, construction) qui sont en distribution complémentaire les uns avec les autres (allomorphie). Une relation associe donc un signifiant, un signifié et une combinatoire. Elle est assez similaire à un signe linguistique au sens strict. Ajoutons un élément de réflexion. Une relation se réalise selon des procédés linguistiques divers, et ce n'est donc pas le procédé qui l'identifie. C'est bien plutôt son signifié qui est identique dans ses différentes réalisations. Il est ainsi cohérent de symboliser les signifiés des relations par un nœud dans le graphe, comme nous le faisons ci-dessous (le nœud '~ complètement' qui est un signifié). Nous avons vu qu'une relation peut se réaliser par différents procédés linguistiques. C'est pourquoi nous avons ajouté au sein de la flèche qui symbolise la relation, le procédé linguistique selon lequel elle se réalise. L'orientation des flèches qui symbolisent la relation est ici simple : la relation est orientée d'une lexie source vers une lexie cible.



Dessin 10 : exemple de réalisations de la relation '~ complètement'

Nous avons argumenté en faveur de la nature de signe linguistique des relations dans le système lexical. Mais nous n'avons pas encore de modèle pour établir des comparaisons entre les relations. C'est l'objectif de l'ultime section de ce chapitre.

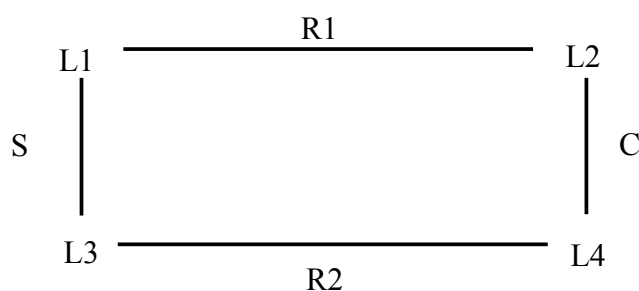
5.4. Modèle de l'analogie pour comparer des relations dans les signèmes

Cette section propose d'utiliser l'analogie comme modèle visant à effectuer des comparaisons de relations dans les signèmes. Pour cela, nous présentons l'outil du rectangle analogique (5.4.1.), et nous soulignons que ses propriétés permettent de capturer efficacement et simplement les rapports entre les relations qui connectent les éléments. Nous précisons ensuite que les liens qui connectent les unités lexicales des signèmes doivent être extraits des relations et formalisés en NSM (5.4.2.). Nous argumentons enfin sur cette utilisation innovante du métalangage de NSM (5.4.3). Commençons par rappeler la définition de l'analogie.

5.4.1. Le rectangle analogique

Comme le fait très justement remarquer Lavie (2003 : 28) lorsqu'il caractérise

l'analogie et en retrace l'histoire, l'analogie met en jeu quatre termes et non deux. Autrement dit, l'analogie est une comparaison de relations entre termes et non une comparaison de termes. Nous le citons : « Dire « A est analogue à B », c'est dire que A est semblable à B sans préciser en quoi les deux termes sont semblables. Alors que dire « la relation entre A et A' est analogue à la relation entre B et B' », c'est forcément préciser en quoi le rapport est semblable ». Cette définition précise de l'analogie est importante pour nous. Premièrement, elle souligne que l'analogie est un modèle adapté pour capturer des relations entre termes. Pour nous, les termes sont des lexies et des lexèmes, et les relations sont celles qui structurent les signèmes (hyperlexèmes, familles dérivationelles, et ensembles de constructions reliées). La propriété qu'a l'analogie de porter sur des relations entre termes, plutôt que sur les termes eux-mêmes, en fait déjà en soi un modèle à privilégier. Une seconde propriété de l'analogie que nous considérons avec intérêt est que l'analogie se laisse aisément représenter par un graphe. Nous pouvons représenter l'analogie de deux relations entre quatre lexies prises deux à deux par un rectangle, dans lequel L1 et L3 symbolisent les deux lexies sources, et L2 et L4 symbolisent les deux lexies cibles (cf. 5.3.4.). L1, L2, L3, et L4 sont les sommets du rectangle, et les relations qui les connectent sont les côtés du rectangle. Nous symbolisons les relations par R1 et R2. Comme les relations qui connectent les deux lexies sources et les deux lexies cibles sont à distinguer des relations qui connectent une lexie source à sa lexie cible, nous les symbolisons par les lettres S et C respectivement (S pour source et C pour cible). Expliquons ce point après une brève remarque.



Dessin 11 : le rectangle analogique

Nous voyons que la représentation de l'analogie est aisée. Cette seconde propriété de l'analogie est un argument pour retenir l'analogie comme modèle de connexion des relations dans le système lexical. Intéressons-nous maintenant plus précisément à la figure du rectangle, et revenons pour cela à la différence entre les arêtes qui constituent les côtés. Il est d'abord important de noter que dans un rectangle analogique, les côtés opposés sont similaires mais pas les côtés adjacents. Ainsi, la relation R1 entre L1 et L2 n'est pas comparable à la relation S entre L1 et L3. De même, la relation R2 entre L3 et L4 n'est pas comparable à la relation C entre L2 et L4. En revanche, la relation R1 est comparable à la relation R2. Le cas des relations C et S est caractérisé ensuite. Reprenons les exemples pour lesquels nous avons précisé les relations. Rappelons qu'il s'agit de la relation entre les lexies verbales DEF 'faire' et DEFAR 'fabriquer' d'une part, et entre les lexies ÑUUL 'être noir' et KUUK 'très (noir)' d'autre part (cf. 5.3.4.). Dans ce cas, DEF 'faire' est L1 et DEFAR 'fabriquer' est L2 ; alors que ÑUUL 'être noir' est L3 et KUUK 'très (noir)'. Si nous pouvons en effet comparer les deux relations R1 et R2, il n'est pas envisageable de comparer la relation R1 qui lie DEF 'faire' et DEFAR 'fabriquer', à celle qui lie DEF 'faire' à ÑUUL 'être noir' (la relation S). Comme il en est de même pour les relations R2 et C, nous ne le répétons pas. Arrêtons-nous en revanche sur les deux relations S et C. A priori, il n'y a pas plus de raison de comparer la relation entre DEF 'faire' à ÑUUL 'être noir', qu'entre DEFAR 'fabriquer' et KUUK 'très (noir)'. Il est possible cependant d'estimer que la première relation S relie un verbe d'action, comme DEF 'faire', à un verbe de qualité, comme ÑUUL 'être noir' ; et que la relation C relie un verbe d'action qui dénote une intensité, comme DEFAR 'fabriquer', à un verbe de qualité d'intensité. Nous voyons cependant que si la première relation est effectivement descriptible, la seconde ne l'est pas puisque KUUK 'très (noir)' n'est pas un verbe de qualité d'intensité, mais un adverbe (cf. 1.6.3.). Dans le rectangle analogique tel que nous l'utilisons, seules les relations R1 et R2 sont nécessairement comparables. Ceci nous amène à une remarque sur l'emploi du rectangle analogique en linguistique. C'est Saussure (1916, rééd. 2005 : 228, 231, chapitre quatre) qui a souligné que la notion de rectangle analogique permet de saisir les liens réguliers dans le lexique. Rappelons l'exemple donné dans le *Cours de linguistique générale* : « Pour former INDÉCORABLE, nul besoin d'en extraire les éléments (in-décor-able), il suffit de prendre l'ensemble et de le placer dans l'équation PARDONNER : IMPARDONNABLE, DÉCORER : x, x= INDÉCORABLE». Saussure introduit ici le rôle de la *quatrième proportionnelle* dans la construction de nouvelles unités du lexique. C'est-à-dire qu'en fonction d'un rapport déjà connu entre deux unités du lexique, Saussure

souligne que le rapport peut s'appliquer à bien d'autres unités du lexique, sans que celles-ci soient déjà connues du locuteur. Autrement dit, Saussure utilise le rectangle analogique comme modèle de régularité. Nous en faisons une utilisation légèrement différente. Ce que nous cherchons à extraire des relations dans le rectangle, ce n'est pas la régularité d'une relation, mais plutôt la similitude des deux relations R1 et R2. Souvenons-nous que nous avons comme objectif final de faire une évaluation de la polysémie, à travers la comparaison des relations de polysémie avec des relations de dérivation, ou d'autres relations encore (cf. introduction générale). Nous l'avons dit, notre travail est une évaluation qualitative et non quantitative. Examinons maintenant comment y parvenir.

5.4.2. Extraction et formalisation des liens entre les signifiés

Utiliser le modèle de l'analogie pour comparer des relations implique nécessairement de préciser en quoi deux relations sont ou ne sont pas analogues (par la définition de l'analogie, cf. 5.4.1.). Il ne faut donc pas se contenter de comparer des relations sur la base de leurs signifiés, comme '~ complètement' ou '~ peu' (cf. 5.3.3.). Du reste, nous pouvons souligner que ces signifiés sont très généraux, et ne décrivent pas avec exactitude le lien qui connecte les sens des lexies en relation. Par lien ici, nous entendons la partie du signifié qui rend explicite ce qui connecte les lexies en relation les unes avec les autres. A notre connaissance, il n'existe pas dans la littérature de définition précise de cette notion de lien. Nous nous appuyons sur des travaux portant sur la polysémie, car ce sont ces études qui ont poussé le plus loin la question de la connexion de sens différents. Comme nous utilisons NSM et que les définitions en NSM décrivent avec une grande granularité le sens lexical (cf. 4.3.3.), nous illustrons ce que nous entendons par « lien entre signifiés » par un exemple emprunté à Wierzbicka (2007). Pour une meilleure lecture du couple de définitions que nous donnons ci-dessous, nous devons anticiper sur l'explication de la structuration des définitions produites en NSM, donnée au chapitre 6. Pour produire des définitions qui ne soient pas trop développées, les linguistes qui travaillent en NSM utilisent à certains moments des éléments qui ne sont pas jugés primitifs. La NSM les appelle des « molécules de sens », par contraste avec les éléments primitifs qui sont considérés comme des « atomes de sens ». Nous définissons une molécule de sens comme un élément de sens en langue naturelle, décomposable en atomes de sens. Dans une décomposition sémantique, on attribue l'indice _[M] entre crochets à une molécule de sens pour la distinguer d'un atome de

sens. Dans l'exemple qui suit, les molécules de sens désignent une partie du corps (HAND 'main'), une localisation spatiale (TOP 'dessus'), et une grandeur (LONG 'long'). Les définitions décomposent les deux sens associés à la même forme nominale *arm* de l'anglais. Ceux-ci dénotent tous deux une partie du corps (ARM₁ 'bras' et ARM₂ 'avant-bras') et sont donc reliés. C'est pour cette raison que le nom ARM est décrit par la polysémie, et chacun des deux sens est symbolisé par un chiffre en indice. Le chiffre 1 symbolise le sens premier pressenti par l'analyste. Dans la première définition, la proposition (a) identifie le sens général de la lexie ARM₁ 'bras' : c'est une partie du corps. Les propositions (b) à (d) situent la partie du corps dans l'ensemble du corps humain. Les propositions (e) à (g) caractérisent cette partie du corps par la fonction qu'elle a dans les activités humaines.

ARM₁ (*as in arms and legs*)

- a. two parts of someone's body
- b. they are on two sides of the body
- c. they are long_[M]
- d. the top_[M] parts of these two parts of the body are near the top_[M] of the body
- e. these two parts of someone's body can move as this someone wants
- f. because people's bodies have these two parts,
people can do many things with many things

Les quatre propositions (a-d) de la seconde définition se bornent à identifier le sens général de la lexie ARM₂ 'avant-bras' : c'est une partie de ARM₁ 'bras'. La polysémie de ARM est rendue explicite ici par le fait qu'une description soit incluse dans l'autre (la définition de ARM₁ fait partie de l'élément (a) de la définition de ARM₂) et la relation sémantique qui relie les deux sens est une relation de méronymie (partie de), rendue explicite par la formulation de l'élément (a) de la définition de ARM₂ (one part of someone's arm₁_[M]).

ARM₂

- a. one part of someone's arm₁_[M]
- b. it is one of the parts of the arm₁_[M]
- c. the hand_[M] is one of these two parts
- d. this part [arm₂] is the other part

Nous voyons que la description du nom ARM ne s'est pas contentée de noter la relation entre les deux sens : elle a exprimé par une proposition (la proposition (a))

dans la définition de ARM₂), ce qui connecte les signifiés des deux lexies. L'explicitation de ce lien est aussi ce qui justifie de décrire le sens de l'unité lexicale par la polysémie. Dans notre travail, nous proposons d'extraire ce lien des définitions que nous produisons, et de les comparer avec les liens qui connectent les signifiés des lexies, qui entretiennent des relations autres que polysémiques. Ce choix a l'avantage de préciser la relation qui connecte deux lexies (l'expression '*quelque chose fait partie de quelque chose d'autre*' est quand même plus précise que la formule '~ complètement'). Il permet aussi de mesurer le rapport qualitatif entre un lien de polysémie comme le lien 'quelque chose fait partie de quelque chose d'autre' et un lien dans une relation de dérivation par exemple. Autrement dit, nous pouvons nous demander s'il existe un signifiant de dérivation en français ou en anglais (un affixe) qui marque la signification 'quelque chose fait partie de quelque chose d'autre'. C'est ce type de question que nous nous posons, lorsque nous décrivons le sens lexical des unités lexicales du wolof, en l'analysant comme de la polysémie. Nous le verrons au cours de la dernière partie de ce travail.

5.4.3. Caractérisation des liens entre signifiés

Extraire des définitions des liens entre signifiés suppose de réifier ce qui connecte les signifiés des lexies. En d'autres termes, nous décomposons les signifiés des liens eux-mêmes. Précisons la forme que prennent les descriptions des liens entre les signifiés. Pour reprendre l'exemple de ARM₁ 'bras' et ARM₂ 'avant-bras', nous avons noté que la relation entre les deux signifiés est une relation de méronymie. Il est possible de décomposer le signifié d'une relation de méronymie selon le type de rapport qui s'établit entre la partie et le tout. En NSM, Ameka (1996) a proposé des décompositions de signifiés des relations de possession, dans une étude sur la grammaire des parties du corps en éwé. Ces décompositions prennent la forme de mini-définitions en NSM. Dans cette étude, le lien entre des signifiés comme entre ceux de ARM₁ 'bras' et ARM₂ 'avant-bras' n'a pas été examiné. Nous donnons plutôt à titre d'exemple la décomposition qu'Ameka propose pour la relation de méronymie qui s'applique à une construction qui a pour schéma [N₁ POSS N₂]. Dans cette construction, N₁ symbolise le tout considéré comme le possesseur et dénotant une entité inanimée, alors que N₂ symbolise la partie considérée comme l'entité possédée et dénotant lui aussi une entité inanimée. N₁ et N₂ sont reliés par un morphème marquant la possession. Il donne un exemple en éwé traduit en anglais par 'the cover of the book'. Dans la décomposition de cette relation qu'il propose, il utilise deux

variables. La variable X symbolise N_1 , alors que la variable Y symbolise N_2 .

one can think of Y like this :

Y is a part of X

when one thinks of Y

one cannot not think of X

(Ameka 1996 : 829)

Le signifié de cette relation de possession est décomposé en deux éléments de sens : (1) c'est une relation de méronymie (Y is a part of X) ; et (2) cette relation se caractérise par une possession intrinsèque de Y à X (les deux dernières propositions). Cette relation se distingue de celle qui lie ARM_1 'bras' à ARM_2 'avant-bras' par le fait que Y et X ne sont pas des parties d'une autre entité qui les englobe. Dans le cas de ARM_1 'bras' et ARM_2 'avant-bras' par exemple, la relation de méronymie peut être précisée lorsque l'on spécifie que les deux lexies dénotent des parties du corps, et entretiennent une relation commune avec le possesseur. Ainsi, les signifiés des relations de méronymie ne sont pas identiques. Et il faut prendre en compte non seulement les entités qui entretiennent une relation de méronymie, mais aussi les constructions qui réalisent ces relations. Nous ne rentrons pas davantage dans les détails pour le moment. Nous le faisons au dernier chapitre de ce travail (cf. Ameka 1996, Bondéelle 2011).

5.4.4. A propos de la métonymie et de la métaphore

Nous profitons de cette explication sur la décomposition du signifié du lien qui connecte deux lexies, pour souligner que nous n'avons pas caractérisé ce lien par la métonymie. Il est pourtant possible de le faire, pour le couple des lexies ARM_1 'bras' et ARM_2 'avant-bras'. Un lien de métonymie est en effet caractérisé par la relation de contiguïté qu'entretiennent les référents dénotés par les lexies (Barque 2008 : 134), ce qui est effectivement le cas ici. Il faut donc justifier notre choix. Pour cela, il est important de préciser à quel niveau d'analyse on décide de traiter les cas qui relèvent de la métonymie, et d'un autre type de lien souvent traité en parallèle : la métaphore. Pour le français, on peut consulter avec profit l'étude de Barque déjà citée (2008). Barque utilise la métonymie pour caractériser des liens connectant des couples de lexies, dont une première lexie L_1 dénote par exemple un animal comme $LAPIN_1$, alors

que la seconde L_2 dénote par exemple une matière (la viande ou la fourrure), comme LAPIN₂. La métaphore est utilisée pour caractériser des liens connectant des couples de lexies dont une première lexie L_1 dénote par exemple une température comme CHAUD₁, alors que la seconde L_2 dénote par exemple un sentiment comme CHAUD₂. En wolof, Moore (2000) a utilisé la métaphore pour des couples de lexies où L_1 dénote un événement dans l'espace, alors que L_2 dénote un événement dans le temps. Ainsi, le verbe JOT est décrit par deux acceptions, dont la première signifie 'atteindre une cible', alors que la seconde signifie 'atteindre un moment'. Précisons que Moore se fonde sur les analyses de Lakoff et Johnson (1980) et s'inspire des grammaires dites « cognitives » (Langacker 1987, Sweetser 1990). Les termes de *lexie* et *d'acception* ne sont pas utilisés. Néanmoins, ces deux études du français et du wolof ont fait le choix de traiter les cas de métaphore et de métonymie par une analyse linguistique, et non plus littéraire, comme c'est le cas lorsqu'on les définit comme des figures de style (Du Marsais 1730). Au niveau théorique, Polguère revendique clairement l'analyse linguistique lorsqu'il définit le lien de métaphore, par le lien de ressemblance entre le concept dénoté par L_2 et le concept dénoté par L_1 . De même, le lien de métonymie est défini par le lien de proximité du concept dénoté par L_2 , qui l'unit au concept dénoté par L_1 (Polguère 2003 : 166). Polguère parle même de contiguïté des concepts. Il admet ainsi que métaphore et métonymie opèrent au niveau conceptuel. La question est de savoir quelle est la conséquence dans le lexique. Nous sommes en accord avec lui lorsqu'il estime que métaphore et métonymie sont omniprésentes dans le lexique. Pour le français, Barque relève par exemple vingt-et-un types de métaphores, et sept types de métonymies (elle nomme « patron » un type de lien métonymique ou métaphorique). Pour le wolof, Moore s'est davantage concentré sur la diversité des champs concernés par la métaphore. Nous avons cité l'exemple du verbe JOT qui dénote un contact physique. Mais cela concerne aussi le verbe ÑOW 'venir' qui dénote un déplacement ; le nom GINNAAW 'derrière' qui dénote une position.

En fin de compte, les cas de métaphore et de métonymie sont tellement nombreux dans les lexiques, et tellement fréquents dans les langues, que Lakoff et Johnson ont proposé des formules pour rendre compte des métaphores très courantes (Lakoff et Johnson 1980). Celle qui unit le concept du temps à celui d'espace est fondamentale pour saisir la portée de l'étude de Moore pour le wolof. Nous pouvons l'énoncer par la formule suivante : « on perçoit le temps comme on perçoit l'espace ». Dans ce travail, nous rencontrerons de multiples exemples qui peuvent être traités d'une manière similaire. Les concepts concernés relèvent cette fois du domaine psychique,

qui est comprable au domaine physique. Ainsi, le verbe TAKK dénote un contact physique et un contact psychique (cf. 7.7.). De même, les verbes TÀNG 'être chaud' et DIIS 'être lourd' dénotent des qualités physiques, et sont aussi employés pour qualifier des états psychologiques ('être en colère' pour TÀNG, cf. 8.6., et 'être pénible' pour DIIS, cf. 8.5.).

Tous ces cas peuvent être saisis par une formule comme « on caractérise un fait psychique comme on caractérise un fait physique ». On peut continuer ainsi, sans épuiser le nombre de métaphores disponibles. Pour le français, il est possible de soutenir que « les caractéristiques psychiques d'une personne sont comme des caractéristiques physiques d'un animal », si l'on veut analyser en ces termes un lien qui lie ÂNE₁ 'animal' à ÂNE₂ 'individu peu intelligent' (cf. Barque 2008 : annexes). Autrement dit, ces métaphores capturent un grand nombre de liens entre signifiés. Nous avons déjà mis en garde contre un modèle qui capture beaucoup de liens entre signifiés. Il s'agissait du LG (cf. 4.4.4.). Souvenons-nous que notre critique portait sur la génération excessive de signifiés qui ne sont pas attestés dans la langue. Or, remarquons que nous expliquions qu'un modèle trop puissant est un frein pour décrire efficacement les liens dans le lexique (cf. aussi les règles de transfert, en 4.4.3.).

Souvenons-nous aussi que nous avons critiqué le choix du GL de décrire le sens linguistique à l'aide de catégories conceptuelles appelées catégories ontologiques (cf. 4.3.1.). Nous pouvons renouveler cette critique à l'encontre des descriptions qui utilisent les liens entre concepts pour décrire les liens entre les signifiés dans le lexique. Telles qu'elles sont présentées par les linguistes, ces descriptions sont traitées au niveau conceptuel, et sont trop générales pour répondre de manière satisfaisante à la description de la polysémie. Nous verrons quelles solutions nous proposons pour capturer les liens possibles entre deux les domaines conceptuels de l'aspect physique et de l'aspect psychologique. Nous verrons notamment qu'il est possible la plupart du temps de produire des définitions lexicographiques uniques au niveau lexical pour un même lexème. C'est pourquoi nous sommes réticents à considérer qu'il s'agit de métaphores lexicales. Nous estimons que la plupart de ces métaphores sont effectivement conceptuelles. Comme telles, nous ne les rejetons pas. Mais nous nous cantonnons dans ce travail aux descriptions lexicologiques.

Enfin, il faut souligner ici que métaphore et métonymie sont peu utilisées pour d'autres liens que ceux de la polysémie. Or, notre programme ne s'arrête pas à la description de la polysémie. La comparaison des liens de polysémie avec d'autres liens dans le lexique est l'objectif de ce travail. Et nous avons besoin d'outils adaptés

à cet objectif pour faire ces comparaisons. Or, la métonymie et la métaphore ne conviennent pas toujours pour caractériser des liens autres que ceux de la polysémie. Dans l'exemple donné par Ameka qui concerne COVER 'couverture' et BOKK 'livre' par exemple, il est difficile de soutenir que le lien qui connecte les deux signifiés des deux noms N1 et N2 dans la construction [N1 POSS N2] '(the) cover of the book' est un lien de métonymie. Pour cette raison, nous caractérisons les liens entre signifiés par des types de relation comme la méronymie, qui elles, s'appliquent aussi bien aux liens de polysémie qu'aux autres liens. Nous décomposons les signifiés des liens de manière plus fine, que ne le ferait une caractérisation en terme de lien de métaphore ou de métonymie.

Ce qu'il faut retenir de cette section, c'est que la décomposition des liens de polysémie que nous proposons, se présente sous la même forme qu'une définition lexicographique en NSM. A la différence d'une définition lexicale, une décomposition de lien entre signifiés est courte, et ne nécessite que peu de propositions. Nous voulons profiter de cette remarque pour souligner que les descriptions sémantiques en NSM couvrent de nombreux domaines linguistiques, et qu'elles ne se limitent pas à la sémantique lexicale. La description sémantique de liens entre signifiés est tout à fait cohérente avec la démarche générale de NSM, qui est de couvrir les différentes manifestations du sens linguistique (Wierzbicka 1996 : 3). Les linguistes qui travaillent en NSM ont attribué des noms différents aux descriptions des signifiés selon la nature du signe qui est décrit. Ainsi, les définitions lexicographiques de lexies sont appelées « scénarios », tandis que le terme de « script » est réservé à des descriptions de sens que l'on pourrait qualifier de sens ethnolinguistiques, dans la mesure où ils décrivent des situations typiques d'une culture (Wierzbicka 1992, 2002). Quant aux descriptions de sens plus généraux comme ceux de la grammaire, il n'existe pas à notre connaissance de terme propre en NSM (Wierzbicka 1988). Notre description des liens qui connectent les signifiés des lexies est pionnière en NSM, et nous n'employons pas de terme spécifique pour nommer ces descriptions. Il serait judicieux cependant d'utiliser un terme qui fasse référence à la notion de connexion de sens. Nous laissons cette question ouverte. Nous sommes arrivés à la fin de ce chapitre, dont l'objectif principal était de présenter notre méthodologie de description du système lexical du wolof. Résumons-là.

5.5. Conclusion du chapitre 5

Notre méthodologie propose donc un modèle capable de décrire de manière unique les ensembles de lexies liées par des liens de polysémie, et d'autres ensembles de lexies reliées, comme les familles de dérivés ou les hyperlexèmes (ensembles de lexies liées par conversion). De cette façon, nous satisfaisons notre exigence qui est de comparer les liens de polysémie aux autres liens qui structurent le lexique.

Nous proposons d'utiliser le modèle de l'analogie, pour décrire de manière unique les entités complexes du système lexical que sont les signèmes (lexèmes, hyperlexèmes, familles de dérivés). Ce modèle présente l'avantage de rendre explicites les liens qui connectent les lexies et les ensembles de lexies (les lexies connectées par les liens de conversions nominales, et les liens d'alternances verbales dans les lexèmes ; les lexèmes connectés par les liens de dérivation dans les familles de dérivés ; les lexèmes connectés par les liens de conversion catégorielle et autres conversions dans les hyperlexèmes). En rendant les liens explicites, nous devenons capables de comparer les liens entre eux, et nous répondons ainsi à notre objectif principal qui est celui de l'examen de la polysémie dans la structuration du lexique.

Il y a deux conséquences à notre méthodologie de description. Premièrement, nous considérons que le lexique est non seulement constitué d'unités comme les lexies qui sont des unités élémentaires, mais aussi de relations entre unités. Notre position traduit ainsi la double exigence de la description d'un sens discret (la description des lexies) et la recherche d'un sens continu (la description des unités composées d'unités et de relations comme les hyperlexèmes). Deuxièmement, nous proposons un modèle de description pour le lexique, comparable à des modèles existants pour la grammaire. En effet, nous prenons en compte aussi bien des unités que des constructions composées d'unités, un peu à la manière des grammaires de constructions. Ce choix va nous permettre de comparer des liens de polysémie (lexique) avec des liens existants dans des constructions grammaticales. Nous le ferons au dernier chapitre de ce travail. Mais auparavant, nous proposons une MSN pour le wolof. C'est l'objet du chapitre qui suit.

